

Dossier de Presse



**Enquête sur les  
Violences Sexistes  
et Sexuelles**

**ANEPF**





ANEPF

# Sommaire

<b>Avant propos</b>	<b>4</b>
<b>Présentation des études de pharmacie</b>	<b>5</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>8</b>
Structure et diffusion de l'enquête	8
Représentativité de l'enquête	9
Les biais	10
<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>Analyse des résultats</b>	<b>13</b>
La faculté de Pharmacie	13
Le milieu professionnel	23
Conséquences et formation	32
<b>Nos Propositions</b>	<b>40</b>
<b>Conclusion</b>	<b>44</b>
<b>À propos de l'ANEPF</b>	<b>45</b>
<b>Lexique</b>	<b>46</b>
<b>Contacts</b>	<b>47</b>



L'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France vous présente aujourd'hui les résultats de son enquête menée au sujet des Violences Sexistes et Sexuelles.

Une enquête relayée pendant près d'un mois sur nos réseaux sociaux, partagée grâce à nos 24 associations locales et nos universités, que nous saluons.

Une enquête dont se sont emparés 2 103 étudiants et étudiantes en pharmacie, malgré la difficulté émotionnelle certaine qu'ont pu ressentir nombre d'entre eux, nous les remercions.

Une enquête analysée et minutieusement scrutée pendant plus d'un mois.

Une enquête que nous, le bureau national, aurions préféré ne jamais avoir eu à rédiger. Non pas par volonté de se cacher de ce fléau, mais parce qu'il paraît encore insensé, en 2022, de devoir lire de tels témoignages d'agressions, qu'il s'agisse d'agissements ou d'outrages sexistes, de harcèlement sexuel, d'agressions ou encore de viols :

- Venant de nos pairs, futurs confrères.
- Venant de nos équipes pédagogiques, enseignants.
- Venant de nos pères, pharmaciens et autres professionnels de santé.

Aujourd'hui, le bureau national de l'ANEPF vous présente les résultats de son enquête relative aux Violences Sexistes et Sexuelles dans le milieu de la pharmacie.

Demain, le bureau national, les étudiants, les corps universitaires et professionnels lutteront ensemble pour que ces violences cessent.

Pour qu'après-demain nous (ou quelconque fédération étudiante) n'ayons plus jamais à mener un état des lieux avec des chiffres et témoignages similaires ;

# Présentation des Études de Pharmacie

Les études de pharmacie sont divisées en **trois** cycles :

**Le premier cycle**, pouvant débuter par la Licence Accès Santé (L.AS) ou le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), faisant suite à la Réforme de l'Entrée dans les Études de Santé (anciennement PACES), est appelé Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques.

Il comprend ainsi les 2<sup>ème</sup> (DFGSP2) et 3<sup>ème</sup> (DFGSP3) années d'études. Au cours de ce cycle, l'étudiant approfondit ses connaissances fondamentales.

Un stage professionnel d'initiation à la pratique officinale de quatre semaines à plein temps en officine, permettant à l'étudiant d'avoir un premier contact avec les réalités de la profession, est réalisé durant la deuxième année. L'étudiant effectue également un stage d'application d'une durée minimale d'une semaine, au cours de la troisième année, ayant pour objectif la mise en pratique des enseignements thématiques.

**Le deuxième cycle** des études pharmaceutiques est appelé Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques. Il comprend les 4<sup>ème</sup> (DFASP1) et 5<sup>ème</sup> (DFASP2) années d'études. Il permet à l'étudiant de se spécialiser au fur et à mesure dans les disciplines de son choix et le prépare progressivement à un exercice professionnel particulier à orientation officinale, industrielle, hospitalière, biologique ou de recherche.

Pour pouvoir passer au cycle suivant, l'étudiant doit valider son Certificat de Synthèse Pharmaceutique. Il s'agit d'un examen destiné à vérifier les compétences acquises par les étudiants au cours des enseignements communs du premier et du deuxième cycle ainsi que leur capacité à synthétiser leurs connaissances. Il s'organise à la fin des enseignements correspondant au tronc commun au cours de la 4<sup>ème</sup> année. Ce certificat, dont l'évaluation s'effectue en partie par des épreuves orales, fait appel à des mises en situations professionnelles ou à des études de cas inspirées du milieu professionnel. Un stage d'application d'une durée minimale d'une semaine est réalisé au cours de la quatrième année, à l'image de celui effectué durant la troisième année.

La cinquième année de pharmacie est qualifiée d'hospitalo-universitaire. C'est durant cette année que les étudiants réalisent un stage (dans les services cliniques, de biologie ou la pharmacie à usage intérieur de l'hôpital), et ce pour 5 à 6 mois temps plein (ou 1 an à mi-temps). Ce stage permet à l'étudiant de prendre place dans le milieu hospitalier et de travailler avec les autres professionnels de santé. La mise en place du service sanitaire est organisée sur la durée de la cinquième année.



# Présentation des Études de Pharmacie

**Le troisième cycle** peut être long ou court selon le choix de parcours de l'étudiant. Les parcours officine et industrie s'inscrivent dans le troisième cycle court.

En officine, la 6<sup>ème</sup> année est très professionnalisante, tant par le stage de 6 mois à temps plein que par les enseignements suivis.

Le parcours industrie est généralement constitué d'un Master 2 ou d'un double diplôme d'école d'ingénieur/de commerce par exemple.

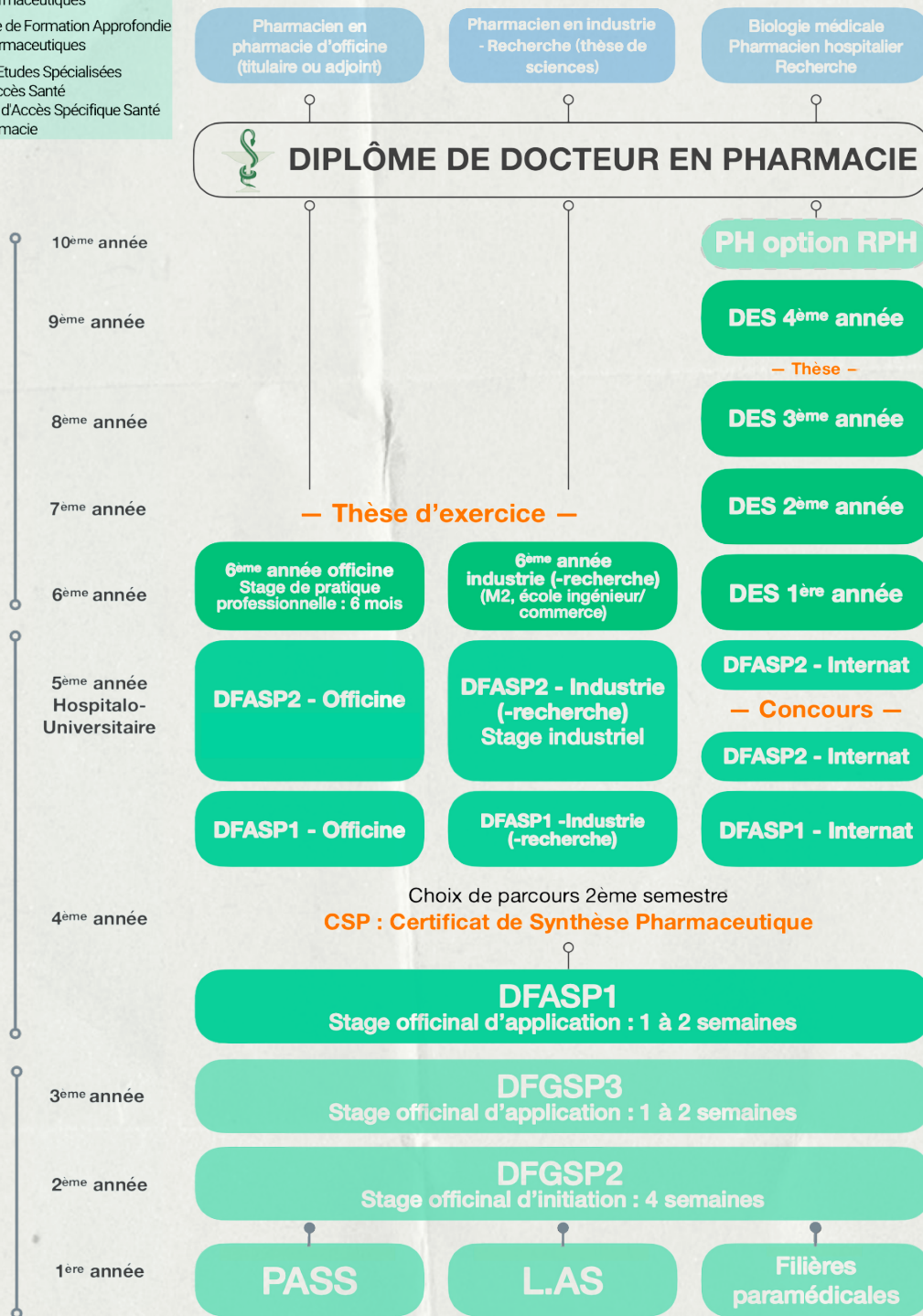
L'entrée du troisième cycle long, appelé « internat » est conditionnée par un concours national qui a lieu chaque année mi-décembre. Les étudiants sont classés en fonction de leurs notes et choisissent ensuite par ordre de classement leur spécialité et leur zone géographique pour effectuer leur internat. Il est possible de se présenter deux fois à ce concours. Ce cycle long conduit aux Diplômes d'Études Spécialisées de Pharmacie Hospitalière, de Biologie Médicale ou d'Innovation Pharmaceutique et Recherche.

Dans tous les parcours choisis, une thèse doit être soutenue pour conduire au Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie.

3

# Présentation des Études de Pharmacie

**DFGSP** : Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques  
**DFASP** : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques  
**DES** : Diplôme d'Etudes Spécialisées  
**L.AS** : Licence Accès Santé  
**PASS** : Parcours d'Accès Spécifique Santé  
**RPH** : RadioPharmacie





# Méthodologie

## Structure et diffusion de l'enquête

Cette enquête a été élaborée via un Google Form. Le questionnaire, construit par le **Bureau 2021-2022 de l'ANEPF**, a été travaillé autour de quatre grands axes :

- Le premier portait sur les problématiques des Violences Sexistes et Sexuelles au sein de la vie étudiante.
- Le deuxième se focalisait sur ces mêmes problématiques au sein du milieu professionnel.
- Le troisième s'intéressait plus spécifiquement à la notion de consentement dans les rapports sexuels entre étudiants.

Ces trois parties ont été réalisées en s'intéressant aux différents faits de violence vécus et observés par l'étudiant ou l'étudiante.

- Enfin, la dernière partie traitait des conséquences de ces violences dans la vie des étudiantes et étudiants en pharmacie, ainsi que leurs opinions, propositions et témoignages sur cette problématique.

L'enquête a été diffusée le **21 novembre 2021**, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ANEPF ayant eu lieu à Toulouse, suite à une table ronde autour de cette problématique. L'enquête a été relayée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...), ainsi que par mail grâce aux facultés ayant bien accepté de la diffuser à leurs étudiants. Celle-ci s'est clôturée exactement un mois plus tard, le **21 décembre 2021**.

À chaque question posée, il était possible pour les sondés de rédiger un commentaire supplémentaire afin de préciser ; de détailler les réponses apportées et ainsi ajouter des témoignages plus construits.

Il a été précisé que cette enquête pouvait heurter la sensibilité de certaines personnes, de par les situations exposées au sein du questionnaire ou les souvenirs traumatisants qu'il pouvait raviver. **Le numéro de Violences Femmes Info (3919)** a donc été rappelé dans les communications visant à promouvoir l'enquête ainsi qu'en guise d'introduction de cette dernière.



Parmi les **2 103 répondants**, **75,7%** sont des **femmes**, soit 1 592 sondées. **23,1%** sont des **hommes**, soit 486 étudiants. 19 se définissent comme **non binaires**, soit **0,9%**, tandis que 6 personnes n'ont pas souhaité répondre à la question. La quasi-totalité des réponses analysées sont répertoriées par genre, ceci dans le but de faciliter la lecture des résultats de ladite enquête et d'en illustrer plus facilement les propos.

Les étudiantes et étudiants ayant répondu à l'enquête proviennent de l'ensemble des 24 facultés de pharmacie de France :

Amiens	Angers	Besançon	Bordeaux	Caen	Clermont-Ferrand	Dijon	Grenoble	Limoges	Lille	Lyon	Marseille
4,2%	2,7%	2,6%	7,6%	4,4%	2,7%	3,4%	2%	2,5%	2,9%	3,4%	4,9%
Montpellier	Nancy	Nantes	Paris	Paris-Saclay	Poitiers	Reims	Rennes	Rouen	Strasbourg	Toulouse	Tours
5,9%	6%	6,2%	3,9%	4,5%	4,8%	3,8%	3,7%	5%	3,3%	6,9%	2,5%

Les sondés sont issus de toutes les promotions : 2ème année (**20,8%**), 3ème année (**24,5%**), 4ème année (**23,3%**), 5ème année (**17,1%**) et 6ème année (**8,9%**). **5,3%** des répondants ne sont cependant récemment plus étudiants mais ont tenu à évoquer leurs vécus passés.

Tous les parcours d'orientation possible sont également présents : officine (**18,1%**), industrie (**14,2%**), internat (**12,6%**) et recherche (**1,6%**). Cependant **53,6%** des étudiantes et étudiants ayant répondu à l'enquête ne sont toujours **pas filialisés**.

Afin d'obtenir des résultats représentatifs des étudiants et étudiantes en pharmacie de France, des seuils de représentativité, respectant un intervalle de confiance à 99% et une marge d'erreur sur les résultats de 5%, ont été calculés.

Les critères de représentativité étant respectés, d'une part concernant le nombre d'étudiants présents dans les différents cycles d'études, d'autre part concernant le genre ; cela signifie que chaque chiffre donné est applicable à 99% de la population interrogée, avec une erreur sur les résultats de plus ou moins 5%.



L'enquête a été réalisée de sorte à atténuer le plus possible les différents biais pouvant s'exercer en répondant à l'étude. Ainsi, afin de lutter contre les biais, notamment méthodologiques, différentes solutions ont été appliquées :

- Prendre du temps, mobiliser des moyens pour organiser le travail de collecte, d'analyse et de traitement de l'information.
- Ne pas poser de questions orientées, trop sensibles ou agressives. Ne pas orienter les réponses, ni les influencer. Poser des questions précises, simples, courtes, neutres, sans ambiguïté, soigner les réponses proposées.
- Réaliser un questionnaire dans l'esprit qu'il faut pouvoir y répondre vite, sans trop de réflexion. Pour les questions ouvertes, une analyse scrupuleuse du contenu a été faite.

Cependant, différents biais ont pu persister :

- Répondre aux questions nécessite un matériel informatique (connexion internet et ordinateur ou téléphone), pouvant ainsi créer un biais de sélection parmi les étudiantes et étudiants.
- Le titre de l'enquête en lui-même constitue également un biais. En effet, une personne ayant subi des violences sexistes et sexuelles aura davantage tendance à répondre à l'enquête, se sentant plus concernée qu'une personne qui n'y aura jamais fait face.
- Il existe aussi un biais affectif, c'est-à-dire une déformation du jugement entraînée par l'influence des états affectifs sur les processus de raisonnement ou d'évaluation. Les émotions interfèrent avec le jugement moral. Par exemple, être d'humeur positive ou négative peut influencer un recueil d'information.
- Un certain nombre de violences, décrites au sein du dossier de presse avec leurs définitions respectives, furent également retranscrites au sein de l'enquête. Nombre de ces termes pouvaient ne pas être connus du public sondé, ni lus avant de répondre au dit sondage. Ce qui a pu entraîner un biais dû à une méconnaissance des définitions des différentes violences.
- Il existe un biais de pression de l'entourage, puisque dans 91% des cas violences sexuelles, l'agresseur est une connaissance de la victime, selon un rapport de l'assemblée nationale.



Depuis 2017 et la vague #MeToo qui déferlait dans la parole publique, de plus en plus de témoignages concernant des Violences Sexistes et Sexuelles se sont fait entendre. A la rentrée 2021, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation a publié son plan d'action national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ce plan, synonyme de la volonté du gouvernement d'appliquer son "engagement total, tolérance zéro", s'articule sur quatre axes dont la mise en place est prévue sur quatre ans. Une prise de conscience de l'ampleur du phénomène dans le monde étudiant, mais également une réponse tardive à des comportements qui durent depuis plusieurs décennies.

En effet, l'étude de l'Observatoire Étudiant des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur nous permet d'observer qu'une étudiante sur dix déclarait avoir été victime d'agression sexuelle, une enquête menée entre avril et décembre 2019

Dans le monde étudiant, ces violences ont tendance à être minimisées. Minimisées par les étudiants eux-mêmes, les enseignants ou les établissements. Le manque de données contribue également à rendre le phénomène intouchable, faisant ainsi des études supérieures un terrain propice aux violences.

Dernièrement, les scandales autour des prestigieuses écoles telles que SciencesPo Paris, CentraleSupElec mais également le dossier de presse de l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France (ANEMF) prouvent que ces événements sont loin d'être extraordinaires et se révèlent être de l'ordre du quotidien pour bon nombre d'étudiants.

Le microcosme des études de pharmacie ne serait donc en rien épargné. L'ANEPF a souhaité réaliser une enquête faisant l'état des lieux de la situation des étudiants en pharmacie. En effet, ces derniers évoluant dans différents milieux : faculté, officine, industrie et hôpital, il apparaissait nécessaire de rendre compte de la situation des étudiants en pharmacie face à la problématique des Violences Sexistes et Sexuelles.



## Quelques définitions

**Outrage sexiste** | “Le fait d’imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante”  
Article 621-1 du Code pénal

**Agissement sexiste** | “Tout agissement lié au sexe d’une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant”  
Article 6 bis de la loi de 1983

**Harcèlement sexuel** | “Des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante”  
Article 222-33 du Code pénal

**Agression sexuelle** | “Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise.”  
Article 222-22 du Code pénal

**Viol** | “Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu’il soit, commis sur la personne d’autrui ou sur la personne de l’auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.”  
Article 222-23 du Code pénal

**Consentement** | Les définitions pénales de viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel font appel à la notion du consentement mais ce dernier n’est pas défini dans le code pénal . Acquiescement donné à un projet ; décision de ne pas s’y opposer. Dictionnaire Larousse

*Pour Nathalie Bajos, directrice de recherche Inserm, “ consentir, c’est s’engager dans une relation ou des relations sexuelles lorsqu’on en a réellement envie soi-même. ”*



### Outrages sexistes

Les étudiants en pharmacie furent en premier lieu questionnés au sujet des outrages sexistes subis au sein de leur milieu universitaire. Prononcés durant leur vie étudiante ou au dans l'en-ciente même de la faculté de pharmacie.

A cette question, **49%** des étudiants interrogés disent avoir déjà fait l'objet de **remarques sexistes au sein de leur milieu universitaire**, soit presque **1 étudiant sur 2**.

Ces outrages concernent **55,4%** des **femmes** et **28,6%** des **hommes** interrogés par l'enquête. Les femmes reçoivent donc **deux fois** plus de remarques sexistes que leurs confrères masculins au cours de leur vie étudiante.



### Qui sont les auteurs ? *Question à choix multiples*

Les étudiants avaient la possibilité de désigner les auteurs de ces outrages sexistes à leur encontre, la question était à choix multiples pour ceux ayant reçu des remarques de plusieurs auteurs différents. Ainsi il en ressort que :

- **89%** des répondants ont reçus ce type de remarques de la part d'autres étudiants.
- **30,3%** des répondants ont été victimes de ces actes par des membres du personnel pédagogique de la faculté de pharmacie.
- **8,7%** des répondants ont subi ces outrages par du personnel administratif.

On souligne également que parmi les étudiants qui ont déjà reçu des remarques sexistes à répétition, **19%** en ont reçu **à la fois d'étudiants et d'enseignants**. Ils sont, quant à eux, près de **4%** à en recevoir régulièrement du trio : **étudiants, enseignants et personnel administratif**.

### Témoignages

“ Tout le temps de la part des autres étudiants, c'est la norme. On s'y habitue...et on en est obligée d'en "rigoler". Beaucoup de remarques dégradantes sur le physique des filles et leur vie sexuelle. ”

“ Quand des professeurs répètent que les femmes ne devraient pas être intégrées aux études de santé où apostrophent en TP «ah bah t'es pas dans la cuisine toi», on finit par s'interroger sur sa propre place dans ces études. ”

“ De la part d'un enseignant : “les filles DOIVENT se maquiller, pour être présentables lors des séances de tutorat”

“ Propos du doyen lors de ses cours concernant l'infériorité des femmes, de plus, il y a de nombreux professeurs qui s'autorisent des remarques sur les pratiques sexuelles et sur l'avortement qui n'ont pas lieu d'être, d'autres exemples existent mais la liste serait beaucoup trop longue. ”

“ Professeur jugeant régulièrement les femmes prenant la pilule du lendemain dans ses propos. ”

“ Cours de 4ème année sur la vaccination, à la fin je suis allé voir la professeur pour lui dire que les indications avaient évoluées et que le vaccin HPV n'est plus «que pour les jeunes filles», sa seule réponse a été «ah bon parce que vous, vous êtes dans quelle population à risque ?» ”

“ Des étudiants qui me qualifient ouvertement de non fréquentable car j'ai eu un certain nombre d'aventures. ”



# Analyse des résultats

## La faculté de pharmacie

### Le contexte des études de pharmacie

A l'instar d'autres études, et notamment de santé, celles de pharmacie n'échappent pas aux «traditions». Elles peuvent s'apparenter aux nombreuses chansons paillardes existantes mais concernent également certains défis d'intégration pratiqués lors de l'arrivée de l'étudiant en 2ème année d'étude.

Si ces traditions là apparaissent plutôt appréciées au vu des témoignages, et sont relayées par les étudiants dans leur grande majorité, il faut cependant garder à l'esprit que les paroles des dites chansons, ou même certains défis, apparaissent comme des insultes auprès d'un certain nombre d'étudiants tant certaines de ces "traditions" sont intimement liées à la sexualité ou au sexisme. **22,8%** des sondés pensent donc que le contexte des études de pharmacie et ses «traditions» sont sexistes. Dont **25%** des femmes sondées et **16,87%** des hommes.

" Oui et non. On est dans une filière avec une grande majorité de filles mais il y a un certain contexte un peu « carabin » qui se veut bon enfant MAIS qui possède des héritages sexistes et autres. "

" Comme toutes les études de santé qui revendiquent en général un rapport au corps particulier. "

" Tout aussi dégradant que dans les études de médecine. "

" L'hymne des pharmaciens par exemple... On y montre, comme toutes filières de santé, des filles réputées « avenantes », ce qui peut faire penser à certains garçons que tout est permis..."

" Comme l'ont montré certaines études et notamment celle de l'ANEMF, le monde professionnel de la santé est gangréné par une tradition d'agissements sexistes (remarques déplacées, attouchements...). Le monde étudiant est aussi touché par ces dérives que l'on retrouve également dans toutes les traditions étudiantes. "



### Harcèlement sexuel

#### Propos à connotation sexuelle répétés



Concernant le harcèlement sexuel, il a été demandé aux étudiants si ils ont déjà eu à faire à des propos à caractère sexuels répétés à leur égard et non désirés.

**41,7%** d'entre eux répondent en avoir déjà subi les faits. Cependant, il faut souligner que ce harcèlement concerne **48,4%** des femmes interrogées contre **18,5%** des hommes. Ce qui signifie qu'une femme sur deux et un homme sur cinq ont fait l'objet de ce harcèlement durant leur cursus universitaire

#### Remarques sur la vie sexuelle

**23,1%** des étudiants ont déjà fait l'objet de remarques dégradantes sur leur vie privée (vie, activité, orientation sexuelle et/ou nombre de partenaires) pendant un cours ou un stage soit presque un étudiant sur quatre.

Ces remarques concernent **25,91%** des femmes et **13,57%** des hommes sondés.



#### Qui sont les auteurs ? *Question à choix multiples*

Les étudiants avaient la possibilité de désigner les auteurs de ce harcèlement à leur encontre, la question était à choix multiples. Ainsi il en ressort que :

- **91,4%** des répondants subissent ce harcèlement d'autres étudiants.
- **13,9%** des répondants évoquent des propos tenus par le personnel pédagogique de la faculté.
- **1,7%** des répondants ciblent comme responsable le personnel administratif.



### Témoignages

“ Un professeur qui m’envoyait des messages déplacés le soir. ”

“ Un prof et moi, seuls dans son bureau. Demande de mon numéro de téléphone, de ma situation matrimoniale ...”

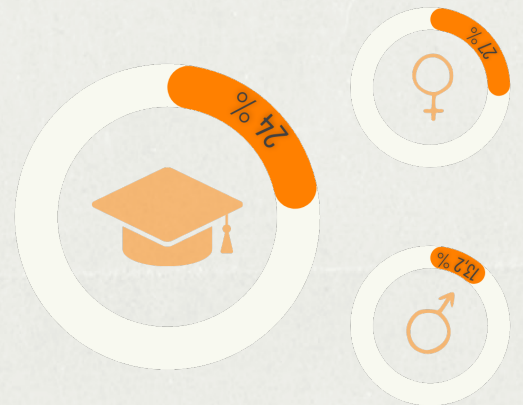
“ Un jour en TD durant le printemps j’avais une jupe, le prof m’a clairement maté, la classe a ri, avant de lâcher un : mademoiselle je rêverai de devenir à nouveau étudiante. (Pas la première fois à mon égard de la part de ce professeur) ”

“ J’ai plusieurs amies qui ont relevé des comportements déplacés de la part de certains professeurs en TP (remarques à connotation sexuelle, caresse sur les cheveux, profs qui les suivaient dans la salle, et qui menaçaient de leur enlever des points sur leur note de TP quand elles refusaient leurs avances, etc...). Plusieurs étudiantes ont tenté de dénoncer ces agissements mais la doyenne a dit que pour faire tomber ces profs, il faudrait plusieurs témoignages, parce qu’ils sont protégés par plusieurs de leurs collègues. Le problème c’est que la majorité des victimes n’osent pas parler, parce qu’elles ont peur d’être jugées et de ne pas être crues. Du coup, rien ne se passe...”

### Agressions sexuelles

Pour rappel, l'agression est un délit, et toute tentative est punie au même titre que l'agression aboutie. Ainsi, les étudiants furent confrontés à une question permettant de regrouper toutes les formes d'agressions sexuelles possibles, incluant les attouchements, baisers forcés et caresses non souhaitées, le tout hors pénétration.

Un peu plus de **24%** des répondants déclarent avoir déjà subi des agressions sexuelles durant leur vie au sein de l'université. **27%** des étudiantes interrogées déclarent en avoir été victimes, tandis que ce type de violences concerne **13,2%** des hommes sondés.



#### Qui sont les auteurs ? *Question à choix multiples*

Les étudiants avaient la possibilité de désigner les auteurs de ces agressions, la question était donc à choix multiples. Les résultats sont les suivants :

Ces agressions proviennent principalement des **étudiants**, pour **83,4%** des victimes de ces violences. Le **corps enseignant** est concerné dans **4,4%** des cas (22 agressions), et le **personnel administratif** pour **3%** des violences citées (15 agressions).

#### Où se déroulent ces violences ? *Question à choix multiples*

Afin de déterminer dans quel cadre se déroulaient ces agressions, les étudiants pouvaient choisir plusieurs propositions.

Lesdites violences se sont déroulées à **85%** lors de **soirées ou d'évènements d'étudiants** en pharmacie et à **15%** au sein même de la **faculté de pharmacie**.



### Témoignages

“ Attouchements lors de ma visite médicale pour la vaccination contre l'hépatite B en deuxième année. ”

“ Lors d'un TP, le prof qui passe derrière moi et se frotte, avec des mains baladeuses. ”

“ Plusieurs mains/claques aux fesses et baisers volés par de nombreux mecs au cours des différentes soirées pharma. ”

“ Un prof en TP qui venait toujours à ma paillasse pour montrer l'exemple lors d'explications de manipulation. Il me faisait faire les gestes et en profitait pour se coller derrière moi et m'effleurer la main. De plus, il me tutoyait alors qu'il vouvoyait tous les autres élèves et se cachait derrière l'excuse qu'il ne parle pas très bien français. ”

“ Je profite de cette partie pour dire que j'évite les soirées pharma à cause de cela, peur d'être agressée (déjà subi un viol avant pharma qui explique cela), je ne me sens pas en sécurité donc je n'ai pas eu «««l'occasion»»» d'être victime au sein de la pharma. ”

“ En pleine soirée pharma : de nombreuses mains au cul et on m'a déjà «mis les doigts» à travers mon jean (appui avec 2 doigts de façon très insistante entre mon entrejambe), sans AUCUN contexte. ”

“ Je faisais une sieste chez un ami de la fac sur son canapé pendant qu'il révisait et il m'a glissé la main sous le short malgré mes multiples refus. ”

# Analyse des résultats

## La faculté de pharmacie

“ Tout le temps : dans ma vie associative, durant les soirées étudiantes, durant les cours...”

“ Main sur les fesses par un professeur en plein TP. ”

“ Pendant que je dormais, un autre étudiant (d'une autre faculté de pharmacie) est venu m'embrasser et m'a agrippé très fort les seins directement sous mon t-shirt, ça m'a réveillé, j'ai demandé à ce qu'il arrête, il a continué.. il a essayé de mettre sa main dans ma culotte, je l'ai empêché ... il a continué d'insister plusieurs fois toute la nuit ... je ne me rappelle pas de toute la nuit ... ”

“ Pendant le week-end d'intégration, un étudiant visiblement intéressé par moi (malgré mes refus) m'a suivie jusque dans les toilettes et m'a retenue physiquement. J'ai réussi à m'en défaire et à m'enfermer dans les toilettes puis il a défoncé la porte. ”

“ De la part d'étudiants très souvent, il n'y a pas eu une année de vie à la faculté sans ce genre de gestes. ”

“ A la journée de rentrée de 2e année un élève a frotté son pied à mes fesses (il était assis au rang supérieur au mien dans l'amphithéâtre) pendant une bonne demi-heure malgré mes tentatives de l'éviter. ”



### Viols au sein du milieu universitaire

Pour clôturer le volet des Violences Sexistes et Sexuelles au sein de la vie universitaire des étudiants en pharmacie, la question posée était donc relative aux viols.

Il est important de rappeler que le viol, ou toute tentative de viol est un crime. Et que ce dernier ne nécessite en aucun cas la présence de violences physiques pour que l'acte soit jugé de la sorte.

“ As tu déjà été, dans le cadre d'un stage ou de ta vie étudiante, dans une situation impliquant une pénétration par n'importe quel moyen (sexe, doigts, objets) pour laquelle tu n'avais pas donné ton accord ? ”

**75** personnes expriment le fait d'avoir été violées dans le cadre de leur vie universitaire soit **3,7%** de l'ensemble des sondés. Une violence qui concerne **4,2%** des femmes interrogées soit **68 étudiantes. 8 hommes** ont répondu avoir été violés durant leur cursus universitaire parmi ces 75 personnes.



Il est à noter que **2,2%** des répondants, soit 46 personnes, ne sont pas en mesure de dire si ils ont subis un viol. Un chiffre faisant très certainement écho aux viols domestiques au vu des témoignages. Rappelons qu'il s'agit alors de viols pratiqués par le ou la conjointe de l'étudiant. Une problématique trop méconnue par les étudiants eux-mêmes, prompts à considérer ces rapports sexuels comme "acquis" par principe de la relation établie.

### Consentement dans les rapports

Il a été demandé aux étudiants de répondre à des questions relatives à leur consentement dans leurs rapports.

**18%** des étudiants déclarent avoir déjà été contraints d'avoir des rapports sexuels alors qu'ils étaient alcoolisés ou pas en pleine possession de leurs moyens.

**18,7%** d'étudiants ont déjà demandé explicitement à un partenaire qu'un rapport prenne fin sans que ce dernier n'en tienne compte.

### Témoignages

“ Il y a quelques années, lors d'une soirée à l'extérieur avec d'autres étudiants. J'ai hébergé une personne. N'ayant pas d'autres lits que le mien, il a dormi avec moi. Après avoir tenté une première fois, j'ai dit non. Une deuxième fois, j'ai trouvé l'excuse d'un mal de ventre. Puis je me suis retrouvée sans culotte. Je suis partie, je me suis rhabillée et je suis revenue me coucher. Et cette fois-ci, je n'ai rien fait, je ne me suis pas débattue, j'ai juste subi. Il est parti le lendemain, comme si de rien n'était. A la personne qui lit ça, je vais bien depuis. Évidemment, une chasse à la sorcière serait malvenue. J'ai fait le choix de ne jamais en parler. Il serait juste de sensibiliser au fait qu'une agression n'est pas toujours dans les cris, et les larmes. Et c'est ce détail qui fait que les femmes ne sont pas entendues. L'idée qu'on se fait d'une agression est toujours la violence. Dans la plupart des cas, c'est comme ça que ça se passe. Sensibilisez les gens, s'il vous plaît. ”

“ Lors d'une soirée étudiante, je me suis faite droguée à mon insu. J'ai été violée. Je n'en avais aucun souvenir, mais visiblement il en a parlé à ses « amis » qui m'ont fait remonter l'information... ”

“ En soirée pharma. J'ai décidé de m'isoler avec une personne. Elle a forcé la pénétration alors que ce n'était pas consenti. ”

“ After d'une soirée au bar. On avait un peu bu et je me suis endormie dans un lit. Lorsque je me suis réveillée je n'avais plus de sous-vêtements et il avait commencé la pénétration. ”

“ Il était 5h du matin, la dernière soirée des Rencontres Pharmaceutiques d'Été. J'avais simplement parlé quelque temps avec un étudiant plus vieux, entamée un flirt en promettant qu'il ne se passerait rien de plus. Je me suis retrouvé à dire non plusieurs fois et une fois bien alcoolisé il a profité de moi... ”

“ Je ne sais pas car, au début je disais que je ne voulais pas et au bout de 45min j'ai cédé aux avances. En lisant cette enquête je me rend compte que mon consentement premier n'a pas été réellement respecté ”



### En Industrie

En raison de trop peu de témoignages liés au milieu industriel, il nous est impossible de produire des chiffres qui feraient foi dans cet environnement professionnel.

En effet, la découverte du milieu industriel par l'étudiant se fait tardivement, n'ayant lieu a minima qu'à partir de la 5ème année.

Cependant, les quelques témoignages recensés nous montrent que les Violences Sexistes et Sexuelles ne sont pas absentes de l'industrie pharmaceutique.

### Témoignages

“ On a refusé de m'embaucher en cosmétologie car je suis un garçon. ”

“ Propos à connotations sexuelles répétés de la part de mon chef d'équipe en production. ”

“ Main aux fesses durant mon stage en entreprise par le pharmacien responsable du site. ”

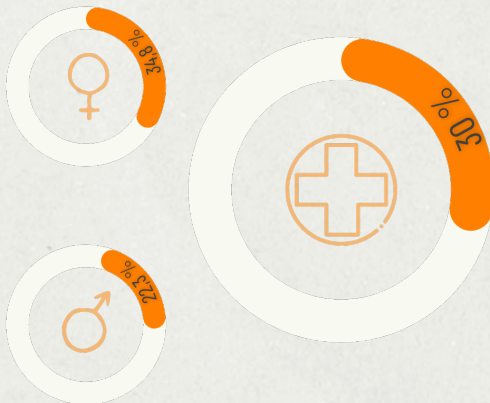
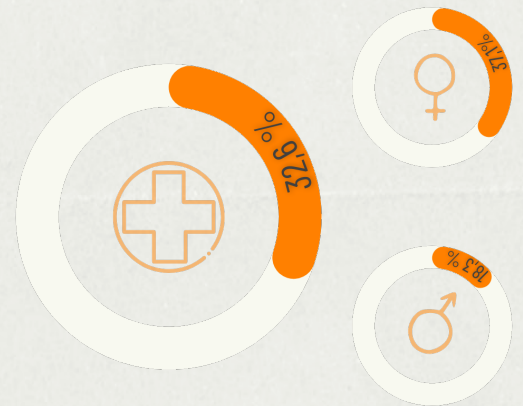


### Agissements sexistes & Harcèlement sexuel | À l'Officine

#### Agissements sexistes

La question fut posée aux étudiantes et étudiants en pharmacie afin de déterminer s'ils ont été confrontés à des remarques sexistes lors de leurs expériences dans le milieu officinal.

**32,6%** des étudiants affirment avoir déjà été confrontés à des remarques sexistes à l'officine. **37,1%** des femmes ont répondu favorablement à cette question, tandis que **18,3%** des hommes répondent à l'affirmative. A l'officine, les femmes sont donc deux fois plus sujettes aux agissements sexistes que les hommes.



#### Harcèlement sexuel

Concernant le harcèlement subi, au même titre que dans le cadre de leur vie universitaire, la question a été posée cette fois-ci dans le cadre officinal.

Ainsi, **30%** des étudiants et étudiantes ont déjà été victimes de harcèlement au sein même de l'officine. Un chiffre qui concerne **34,8%** des femmes et **22,3%** des hommes.

#### Qui sont les auteurs ? *Question à choix multiples*

Les étudiants avaient la possibilité de désigner les auteurs de ces agissements, la question était donc à choix multiples.

Qu'il s'agisse d'outrages sexistes ou de harcèlement, le résultat est le même.

Ces agissements proviennent pour la majorité des **patients** (pour **80,3%** des répondants) mais également des **membres de l'équipe officinale** (**37,1%**).



### Témoignages

“ A l’officine, on m’a conseillé de faire officine pour faire du mi-temps parce que la place de la femme c’est à la maison. ”

“ Job en officine. Le conseil en été était de porter des décolletés pour attirer les clients. ”

“ Remarques d’un patient au comptoir de la pharmacie sur l’évidence de ma connaissances de nombreuses pratiques sexuelles et suppositions sur ma vie sexuelle selon lui très active. ”

“ A l’officine quand un patient te « dragouille » et te pose des questions sur ta situation ou insinue que tu as un copain « parce qu’une si gentille fille... » ”

“ De la part de mon titulaire : as-tu des partenaires sexuels ? Je reste pas loin hein ! ”

“ Un patient condamné pour viol et tentative de viol a cherché à avoir des informations sur mes horaires/âge/lieu où j’habitais et m’a fait des remarques déplacées sur mon physique et ma tenue quelques jours avant la fin de mon stage en officine de 2eme année. ”

“ Étant diplômée depuis plusieurs années, je n’ai plus en tête chacune des remarques, ce qui est sûr c’est que c’est lassant, lassant qu’au fil des années ces remarques parfois abjectes continuent : professeur, médecins à l’externat, titulaires d’officine et préparateurs...”

# Analyse des résultats

Le milieu professionnel (Hôpital, Officine, Industrie)

“ «Vu ta vie, ça doit faire très longtemps que tu n'es plus vierge» - préparatrice de la pharmacie.”

“ Pharmaciennes et préparatrices : Nombre de partenaires / Durée célibat / Pression pour se mettre en couple à n'importe quel prix / Durant les périodes en couple essaient de s'immiscer dans ta relation en essayant de contacter ta copine / Discussions à propos des partenaires avec des remarques passéistes comme «Non mais de toutes façons les mecs c'est plus des mecs, ce qu'il faut c'est des vrais mecs, des qui te rentre dedans» / Remarques du type : «T'es bien un mec toi, t'es gentil mais un peu con» / Tout travail physique plus intense que la moyenne (porter cartons, déplacer meubles ect...) systématiquement délégué, quitte à les repousser de plusieurs jours afin d'attendre qu'il y ait un homme pour les exécuter - En cas de demande d'aide pour ne pas les faire seul remarques sur la galanterie et ton manque supposé de force physique. ”

“ De la part des préparatrices en pharmacie sur le ton de la plaisanterie : «c'est quoi ta taille de préservatifs ?», «Tu utilises bien du lubrifiant au moins ? Moi je mouille beaucoup mais ce n'est pas le cas de toutes !» ”



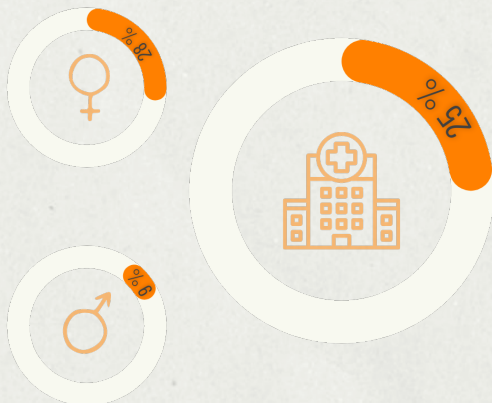
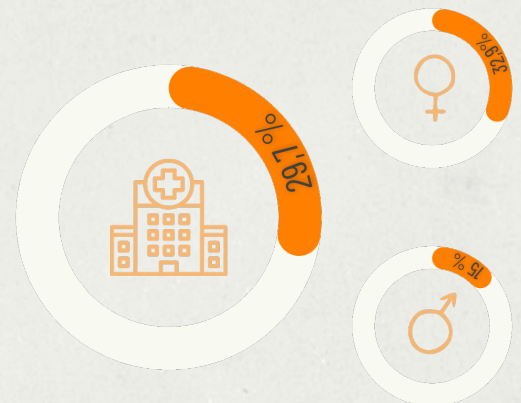
### Agissements sexistes & Harcèlement sexuel | À l'Hôpital

Lors de leur 5ème année de pharmacie, les étudiants réalisent un stage en milieu hospitalier. Les étudiants ayant réussi le concours de l'internat en 5ème année finissent leur cursus à l'hôpital en tant qu'internes.

Il est important de souligner que sur les 2103 répondants, seuls 750 ont pu pratiquer leur externat et donc établir un premier contact avec le monde hospitalier. A cette faible population sont également inclus les étudiants de la filière internat ayant donc déjà validé leur concours.

#### Agissements sexistes

Parmi eux les étudiants ayant pratiqué leur externat ou parmi les internes en pharmacie ayant répondu à ce sondage : **29,7%** déclarent avoir été l'objet de remarques sexistes. Un chiffre qui concerne **32,9%** des femmes et **15%** des hommes.



#### Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel concerne ici **25%** des étudiants en pharmacie dans le cadre hospitalier. Harcèlement subi par **28%** des femmes et **9%** des hommes.

#### Qui sont les auteurs ? Question à choix multiples

A l'origine de ces agissements sexistes et du harcèlement subi, **37,7%** d'entre eux proviennent de **médecins**. **32,2%** des **patients** et **30,1%** d'**internes**, qu'ils soient en médecine ou en pharmacie.

## Témoignages

“ En entretien d'embauche post internat, mon CV s'est résumé par un « tu es la copine de X.X., même si vous êtes dans 2 hôpitaux différents, si vous venez à vous séparer ça créera des tensions et on veut éviter ça ». La pire remarque que j'ai pu avoir ”

“ Durant mon internat, visite professorale, un médecin a jugé bon le jour de la saint Valentin en demandant à un patient ce qu'il aurait aimé souhaité faire (question déjà déplacée puisque ce monsieur était dans l'incapacité de faire quoi que ce soit au vu de sa pathologie) puis en me regardant droit dans les yeux : « et madame alors ? Elle va en profiter pour se faire décoincer ? Tu pourras partir du service plus tôt c'est pour la bonne cause » ”

“ Durant mon externat c'est un médecin chef de service de l'hôpital qui un matin m'a fait part, je cite, de sa volonté de venir sur les bancs de la fac de pharmacie car « avec des études bien plus faciles et plus courtes, vous êtes forcément bien plus mignonnes que les internes en médecine que je côtoie » ”

“ J'ai reçu de nombreuses propositions à caractère sexuel de la part d'un interne en pharmacie. ”

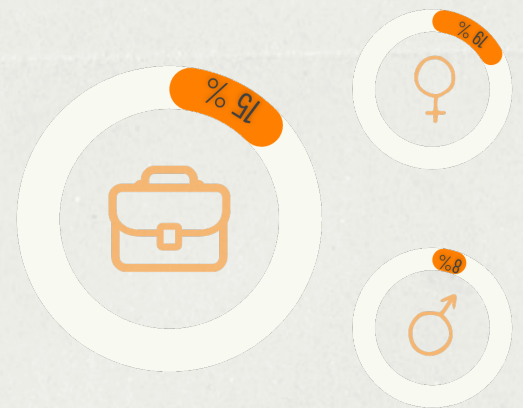


### Agressions sexuelles en milieu professionnel

Les agressions sexuelles sont des actes graves qu'il paraît nécessaire de rechercher. Au même titre que durant la première section relative à la vie étudiante, la formulation de la question posée permet de regrouper toutes les formes d'agressions sexuelles possibles : qu'il s'agisse d'attouchements hors pénétration, de mains aux fesses ou autres gestes à caractères sexuels.

“ As-tu déjà fait l'objet de gestes déplacés, dans le cadre de stage ou professionnel, pour lesquels tu n'avais pas donné ton accord ? ”

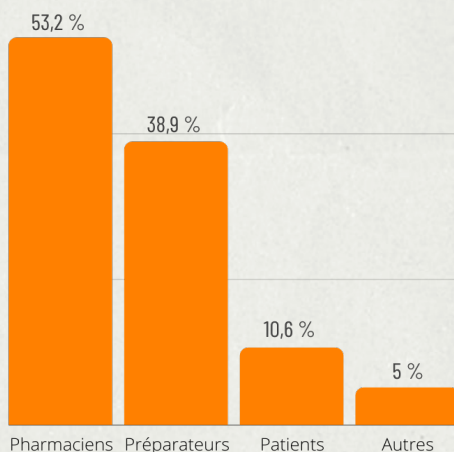
A cette question, **15%** des étudiants y répondent par l'affirmative. En détaillant cette dernière, il s'avère que **19%** des femmes sondées furent confrontées à ce type de violences en milieu professionnel. Les hommes sont quant à eux **8%** à avoir vécu des agressions sexuelles dans ce cadre donné.



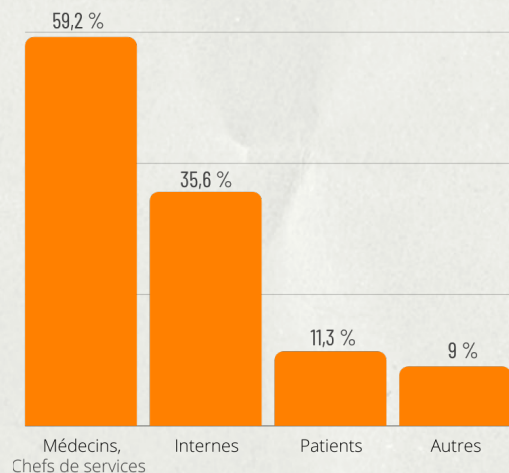
### Qui sont les auteurs ? *Question à choix multiples*

Dans la continuité des précédentes questions, les étudiants pouvaient choisir un ou plusieurs auteurs de ces agressions, dans le cadre officinal et dans le cadre hospitalier. On constate ainsi que quelque soit le cadre, la ou le supérieur hiérarchique est la personnalité la plus citée comme auteur de ces agressions sexuelles.

**Cadre officinal :**



**Cadre Hospitalier :**



### Témoignages

“ Durant les premiers jours de mon internat à nouveau, un médecin et un interne m’ont mis une fessée à quelques jours d’intervalle sans aucune raison si ce n’est « bienvenue à la nouvelle Bizuth », je n’avais plus envie de revenir. ”

“ Un médecin m’a mis la main aux fesses en me disant « ça doit bien claquer en levrette » ”

“ J’ai reçu des propositions sexuelles de la part de médecins lors de mon externat ”

“ Main aux fesses dans l’ascenseur de l’hôpital par un médecin. ”

“ Pharmacien titulaire avec des gestes très déplacés. ”

“ Lors de la pratique d’un test antigénique, en stage, dans une pièce dédiée. Un patient s’est permis de poser sa main sur mes fesses afin de me « féliciter » de ne pas lui avoir fait mal. ”

“ Plusieurs patients qui m’ont mis des mains aux fesses pendant que je me penchais pour ranger les étagères. ”

“ Le titulaire de l’officine qui met ses mains sur mes fesses/hanches et ose des tentatives de bisous dans le cou, le tout dans le cadre de l’officine en pleine journée. ”

“ Mains très baladeuses sur les hanches en officine par mon titulaire marié. ”

“ Un titulaire m’a mis une fessée en toute simplicité ... ”

“ Main sur l’épaule, main sur les genoux, propositions insistantes de rendez-vous à l’extérieur. Les deux fois durant un stage ; une fois par un collègue, une fois par mon maître de stage. ”

“ Durant mon externat, un médecin m’a mis une fessée en plein milieu du couloir alors que nous ne nous étions jamais parlés ni même rencontrés auparavant, je suis restée bouche bée. ”



### Viols en milieu professionnel

On dénombre **deux viols en milieu professionnel**, tous deux subis par des femmes.

Un chiffre probablement sous-estimé, quelque soit la violence. De nombreuses étudiantes et étudiants affirment ne pas signaler, pour la grande majorité, cette forme de violence, pourtant la plus sévèrement punie. En témoignent les chiffres et témoignages de la partie "signalements" de cette enquête.

**L'un en milieu hospitalier.**

**Le second au sein même d'une officine**, accompagné d'un témoignage.

" Maintenant 6 ans que je suis diplômée et que les faits se sont déroulés, j'ai pansé mes plaies mais vous livre mon témoignage : stage de 6eme année en officine, fin de journée, nous sommes seuls dans l'officine, mon titulaire et moi-même. Ce dernier avait des comportements douteux, avec des remarques déplacées, on s'y fait malheureusement, et malgré les non à répétition, on finit par rire, par lassitude probablement.

Mais ce soir-là c'est allé trop loin. Nous fermons la grille principale, m'occupe de faire les caisses de l'officine, en voulant partir par la porte de derrière, la porte est fermée à clé, étonnée, je demande à mon titulaire de m'ouvrir, naïve.

Il m'a fait à nouveau des avances, s'est collé à moi, j'ai refusé, je l'ai poussé, il me tenait. A force de lutter et n'en pouvant plus, je me suis laissée faire, il m'a violée, en silence.

Je suis rentrée, salie, incapable de comprendre, en état de choc. Je n'en ai jamais parlé à personne, j'ai déposé un arrêt maladie à mon officine, et ai pu aller finir mon stage dans une nouvelle officine en prétextant une situation familiale complexe.

À celui, celle qui me lira, je vais mieux, j'ai tiré un trait sur ce passé. "

# Analyse des résultats

## Signalements et Conséquences

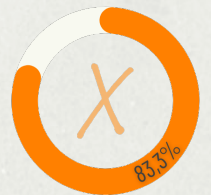
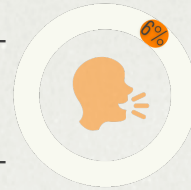
Face à ces situations, nous avons également interrogé les étudiants sur l'intérêt des plateformes de signalement qu'elles soient d'initiative universitaire, associative ou émanant des forces de l'ordre et la hiérarchie.

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique comporte un axe de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles. Ce qui a rendu obligatoire les plans d'actions de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles. Le plan national d'action du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, encourage la mise en place de dispositifs d'alerte au sein des universités.

### Signalements | Outrages, agissements sexistes et harcèlement sexuel

Les étudiantes et étudiants concernés par ces actes furent interrogés sur leur attitude face à cette situation.

Ainsi, **6%** seulement des étudiants ont signalé les situations d'agissements, outrages sexistes et de harcèlement sexuel. **83,3%** d'entre eux ont trouvé que la démarche n'a pas eu d'utilité.



“ Au doyen de mon université. Aucune sanction. ”

“ A d'autres professeurs, ils m'ont dit qu'il devait sûrement rigoler et sont passés à autre chose en ricanant eux même. ”

“ Des profs mais ils ont dit que c'était des blagues donc pas pris au sérieux. ”

“ Je suis pessimiste, les facs n'en ont rien à faire, il n'y a déjà aucune sanction alors que tout le monde est déjà au courant. Hors facs, le signalement de ces agressions aux services de police est impossible. ”

“ Oui j'ai signalé tout ça au pharmacien responsable durant mon stage en pharmacie industrielle. Réponse : tu seras pharmacienne, il faut apprendre à travailler avec les gens comme ça. Je n'ai pas été la seule à faire remonter ce problème avec cette personne mais jamais aucune mesure concrète n'a été prise. ”



# Analyse des résultats

## Signalements et Conséquences

### Pourquoi ne pas signaler ?

Pour les étudiants qui refusent de signaler ces agissements, les arguments sont souvent similaires ; ils ne **connaissent pas les dispositifs** de signalement, ont **peur des représailles**, ou sont tout simplement **lassés par la situation**. Parfois même, alors que la situation semble être connue de plusieurs personnes, rien ne semble changer.

“ A propos d’un professeur on m’a répondu : “Il est comme ça tout le temps”. ”

“ Pas de remontées des remarques sexistes des profs (parole contre parole, peur de ne pas être prise au sérieux). ”

“ Je voudrais bien les faire remonter mais à qui ? Déjà que tous mes mails envoyés à l’administration restent sans réponse alors je n’arriverais pas imaginer parler de ce genre de choses à qui que ce soit. ”

“ Je ne sais pas à qui le dire. ”

“ On en parle pas car on a honte, on a peur que notre parole soit mal reçue. ”

“ Peur car c’est en général des profs ou des autorités donc c’est eux qui gèrent notre réussite dans nos études. ”

“ Ça dépend, qui est en face ? Si c’est un professeur, mieux vaut se faire petit. ”

# Analyse des résultats

## Signalements et Conséquences

### Signalements | Agressions sexuelles et viols

Dans ce cas précis, seulement **25%** des actes vécus furent signalés.

Concernant les étudiants qui refusent de signaler ces violences, les arguments sont les mêmes que précédemment ; une méconnaissance des dispositifs existants, la peur des retombées d'un tel signalement, ou n'ont pas recours à cette démarche en partant du principe que rien ne sera fait.



“ Qui croirait l'étudiante ? ”

“ Inutile de le signaler car aucune prise en considération... ”

### Auprès de qui ont eu lieu les signalements ?

Si ces signalements ont lieu, les étudiants le signalent majoritairement à leurs proches dans près de **8 cas sur 10 (80%)** suivis de la **police (15,7%)** puis viennent enfin les dispositifs d'alertes universitaires pour seulement **6,9%** des signalements opérés.



**69,8%** des étudiants ayant signalé des agressions sexuelles et viols, considèrent la démarche comme inutile.

“ Oui et non, l'étudiant a été prévenu mais il a continué à agir ainsi avec d'autres personnes. ”

“ Utile pour aller mieux mais personne n'a été rappelé à l'ordre. ”

“ La fille de l'association locale à qui j'en ai parlé m'a dit «en pharma? Non je n'ai jamais entendu ou vu des actes pareils». J'ai compris qu' on ne me croirait pas, j'étais peut être trop sensible... ”

“ Ça m'a fait du bien d'en parler et d'être prise au sérieux mais ça n'a rien changé pour les agresseurs. ”



### Conséquences

#### Impact sur la vie des étudiants

Les étudiants sondés victimes de ces Violences Sexistes et Sexuelles, se sont vus confrontés au sujet des répercussions que cela a pu avoir que ça soit dans leur vie personnelle ou liée à leurs études. Ainsi, **54,5%** des étudiants affirment que ces actes ont eu un **impact sur leur vie**.

“ J’ai commencé à avoir des crises d’angoisses régulières. ”

“ Dépression et envies suicidaires depuis ce jour. ”

“ Beaucoup moins de confiance en moi, arrêt complet de participation à des soirées organisées par les associations étudiantes. ”

“ Difficulté d’avoir des contacts physiques. ”

“ Peur d’être seule le soir dans la rue, n’ose pas m’habiller comme je le veux. ”

“ Je me dévalorise et j’ai la sensation des fois d’être quelque chose de seulement «baisable» et pas un être humain. ”

# Analyse des résultats

## Signalements et Conséquences

“ Dépression, TCA, anxiété, problèmes dans les relations (soit trop dépendante soit trop détachée, jamais de juste milieu), difficulté à gérer ses émotions. ”

“ Un gros impact puisque ce genre de mentalité ultra sexiste m’a poussé à me battre pour partir 1 an à l’étranger. Je ne supportais plus d’être dans cette fac au point d’en vouloir arrêter mes études parfois. ”

“ Sentiment de tristesse et de colère à l’idée de savoir que certains étudiants qui seront de futurs professionnels de santé qui sont censés respecter l’être humain, l’intégrité des personnes et leurs décisions sans jugement sont en réalité prêts à tenir des propos dégradants et sexistes, voir à agresser d’autres personnes, cela me désole et me rend compte à quel point aucun secteur d’activité, d’études ou de niveau social n’est épargné par les violences sexuelles et sexistes. ”

“ J’appréhende les TP et cours à effectif réduit lorsqu’ils sont dispensés par des professeurs de sexe masculin et j’évite de me retrouver seule dans l’ascenseur/une salle avec ces derniers. ”

“ J’ai envie d’arrêter mes études pour ne plus être confrontée à ce corps enseignant qui m’a agressé et n’a pas su entendre mes plaintes. ”



### Consommation de substances

A la suite de cette question relative aux conséquences de ces violences, la question de la consommation de toxiques leur a été posée. Pour **15,8%** des victimes, cet impact s'est exprimé par une **hausse ou un début de consommation de drogues, d'alcool, de tabac ou de médicaments**.

" Anxiolytiques quotidiennement en automédication. "

" Par période où les souvenirs remontent trop, je bois littéralement pour oublier, tous les jours ou presque pendant quelques semaines. En général cela m'arrive autour de l'anniversaire de certains événements. "

" Antidépresseurs quotidien (toujours en cours), anxiolytiques (arrêté), somnifères (arrêté). "

" Médicaments +++ actuellement, je ne bois presque plus en soirée par peur que ça se reproduise. "

" Alcool quasiment tous les jours. "

" Paroxétine\* tous les jours. "

\*Antidépresseur

" J'ai une maladie psychiatrique, je rechute après chaque abus et repasse des semaines entières à l'hôpital, ça fait deux ans maintenant. "

" Consommation d'alcool fréquente, dès que je dois sortir pour ne pas avoir l'air stressée. "

" Augmentation de la fréquentation d'alcool en soirées, consommation presque quotidienne d'anxiolytiques. "

" Beaucoup plus de cigarettes et d'alcool durant mon internat. "

### Sensibilisation et formation

#### Aptitude à réagir

“ Si une personne venait à te parler de Violences Sexistes et Sexuelles qu’elle a subi, saurais-tu réagir ? ”

**62,4%** des étudiants pensent savoir comment réagir au moment du recueil d’un récit de Violences Sexistes et Sexuelles.

Il a ensuite été demandé aux étudiants et étudiantes de se justifier sur leurs réponses, voici donc les réponses majoritairement exprimées selon l’aptitude ou non de l’étudiant à réagir.

#### Pourquoi non ?

“ Pas assez de connaissances sur la façon de réagir, en dehors de l’écoute. ”

“ Ça a l’air extrêmement violent et j’ai du mal à trouver les mots justes dans des situations pareilles. ”

“ Je pense malheureusement que je n’ai pas les compétences pour, mais j’aimerais les acquérir. ”

“ Pas de formation, c’est un sujet qui à l’air très tabou dans les universités, on ne nous en parle jamais. ”

#### Pourquoi oui ?

“ Formé au comptoir et possédant une empathie naturelle, je pense pouvoir trouver les mots et les actions nécessaires pour rassurer et donner suite à ces agressions. ”

“ J’ai participé aux formations VSS de l’ANEPF. ”



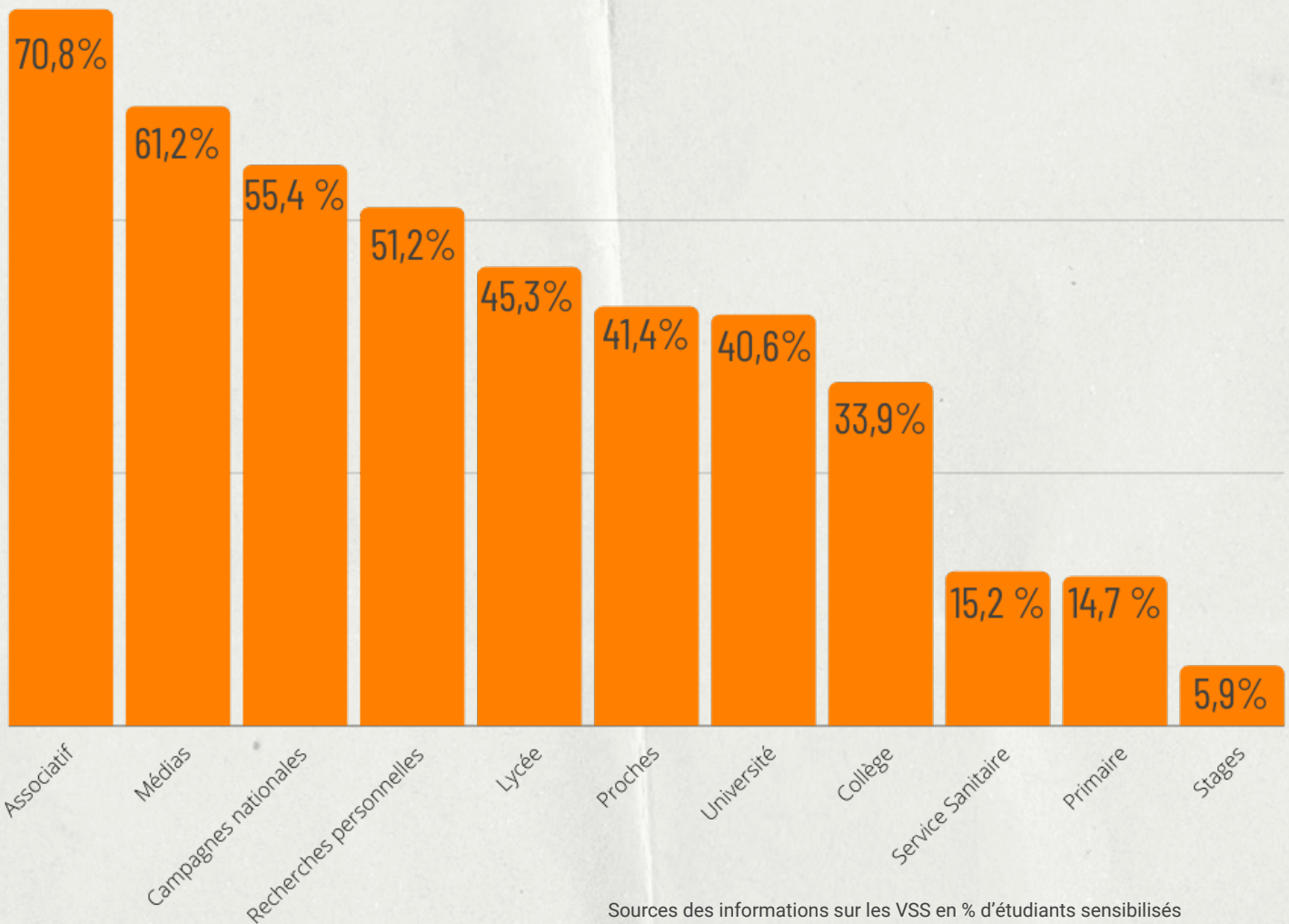
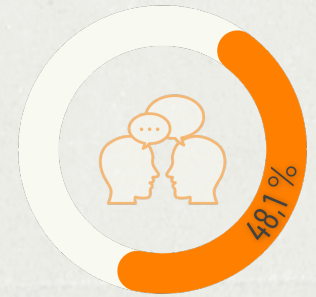
# Analyse des résultats

## Signalements et Conséquences

### Sensibilisation à la thématique des Violences Sexistes et Sexuelles

Parce qu'aucune lutte n'a commencé sans avoir recours à de la sensibilisation autour de la problématique en question, il est important d'avoir un premier état des lieux de la sensibilisation faite, ou non, auprès des étudiants en pharmacie. On constate donc que **1 étudiant sur 2 (48,1%)** affirme avoir été sensibilisé à cette problématique.

Les étudiants semblent être sensibilisés grâce au **milieu associatif** en premier lieu. Suivi par les différentes informations au sujet de cette problématique circulant sur les différents **médias** existants (réseaux sociaux, plateformes vidéos ou par la voix de la presse), puis par les **campagnes de communication nationales** en troisième position.



Sources des informations sur les VSS en % d'étudiants sensibilisés



La lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles dans l'enseignement supérieur doit s'articuler en deux axes :

- La lutte **contre les conséquences et l'impact des violences** sur les individus.
- La lutte **contre les violences et la sensibilisation**.

Pour ce faire, et dans l'optique de lutter contre les conséquences des Violences Sexistes et Sexuelles touchant les étudiants, l'ANEPF s'engage avec le soutien de la Conférence des Doyens en Pharmacie à :

## **1° | Oeuvrer pour améliorer la communication sur les dispositifs d'accompagnement des victimes au sein des UFR Pharmacie, et ainsi permettre une meilleure prise en charge des étudiants.**

Depuis 2017, et l'engagement prononcé du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour agir dans les situations de Violences Sexistes et Sexuelles, les universités ont eu l'obligation de mettre en place des dispositifs d'accompagnement. Cependant, les résultats de l'enquête le prouvent : les étudiants ne connaissent pas ou très peu ces dispositifs et se retrouvent souvent désemparés face à ces situations. L'amélioration des moyens de communication et la multiplication de ces derniers permettrait d'enfin les rendre connus auprès de tous afin d'améliorer la prise en charge des étudiants.

## **2° | Communiquer sur les dispositifs de signalement existants, vulgariser la procédure et travailler sur leur mise en place dans les établissements où ils n'existeraient pas.**

Il faut bien différencier les dispositifs d'accompagnement et ceux de signalement. Ces derniers permettent de faire remonter aux personnels les agissements qui ont lieu au sein de l'établissement et ainsi de prendre les mesures nécessaires à chaque situation. La problématique de la communication reste, elle aussi, une entrave majeure au fonctionnement de ce dispositif. Notre objectif est de travailler avec les UFR, les associations locales étudiantes afin d'accentuer la communication sur les dispositifs existants, et de permettre aux étudiants de connaître à l'avance la procédure d'action. Et dans les cas où un tel dispositif n'existerait pas, l'ANEPF s'engage à travailler avec les élus étudiants locaux des UFR afin de mettre en place ces systèmes.

## **3° | Mettre en place des sessions de formation obligatoire pour les personnels administratifs et pédagogiques au sujet de la prise en charge des étudiants victimes, de l'accompagnement, de l'orientation, et des ressources disponibles.**



Les personnels administratifs et pédagogiques peuvent se retrouver dans des situations de recueillement de témoignages de violences subies par les étudiants. Ces circonstances peuvent être extrêmement traumatisantes pour la personne qui reçoit ce témoignage. Également, une attitude non adaptée, une prise en charge réalisée à moitié ou mal réalisée peuvent être nocives pour la santé mentale et le processus de guérison de la personne qui viendrait se confier. Il va donc dans l'intérêt de tous pour les personnels étant susceptibles de se retrouver dans ces cas, d'être formés sur la prise en charge adéquate, l'attitude à adopter et d'être informés sur les ressources et dispositifs existants.

#### **4° | Rédiger et mettre à disposition des étudiants des feuilles de route sur la marche à suivre à destination :**

- Des victimes de Violences Sexistes et Sexuelles
- Des proches de victimes
- Des témoins
- Des étudiants recueillant des signalements à l'officine

L'ANEPF a conscience que bon nombre d'étudiants victimes ne sont pas aptes à parler à quiconque. Pareillement, des proches de victimes ou des témoins de violences peuvent se retrouver dans des impasses, ne sachant comment réagir. Pour les étudiants travaillant en officine, depuis avril 2020, il existe pour les personnes victimes de violences, la possibilité de d'alerter sur sa situation par le biais de la demande d'un "masque 19". C'est pourquoi l'ANEPF s'engage à rédiger à l'aide de psychologues, d'associations spécialisées dans les violences, mais également à l'aide des textes de loi, des feuilles de route décrivant les options et la marche à suivre pour ces différents publics. Il en va de la mission de l'ANEPF de vulgariser ces procédures aux étudiants.

#### **5° | Inciter à la mise en place des groupes de parole dans les universités entre étudiants mais également membres du personnel administratif et pédagogique.**

Cette proposition de l'ANEPF émane d'une demande du réseau étudiant. Valoriser la parole, et permettre aux victimes d'échanger entre elles pour avancer et partager leurs expériences. Nous demandons à ce que ces groupes de parole soient créés au niveau des universités afin d'éviter que les étudiants se retrouvent uniquement entre étudiants de la même filière. Nous pensons également qu'étendre ces groupes de parole aux personnels administratifs et pédagogiques permettrait de rendre plus diversifiés les profils, les vécus, les expériences de guérison, et ainsi de faciliter les échanges.

#### **6° | Former les tutorats, les associations étudiantes à la prise en charge des victimes et leur accompagnement.**



Les tutorats et associations étudiantes sont souvent le premier recours des étudiants en cas de soucis. Elles sont en première ligne, et donc les plus enclines à recevoir des témoignages. Il est donc primordial que les membres de ces associations locales soient formés à la prise en charge des victimes, à l'attitude à adopter, à l'accompagnement de l'étudiant. Qu'elles soient conscientes et connaissent les dispositifs à disposition afin de réagir le plus correctement possible face aux étudiants.

## **7° | Mettre en place des référents étudiants locaux, chargés d'accompagner et conseiller les étudiants qui feraient appel à eux.**

Le rôle des pairs dans ces situations n'est pas à négliger. La création, la formation et la mise en place d'étudiants volontaires reconnus par les autres étudiants et associations comme référents aux Violences Sexistes et Sexuelles, travaillant en collaboration avec les cellules d'accompagnement, de signalement et les associations locales, nous semble nécessaire.

## **8° | L'ANEPF s'engage à travailler sur un dispositif de signalement en temps réel pour les situations graves lors des stages.**

Certains étudiants sont réticents à faire des signalements auprès des CHU ou de leurs UFR, un dispositif indépendant à ces structures mais travaillant en coopération avec elles permettra une reprise de confiance des étudiants envers les systèmes de signalement. De plus, cet outil a vocation à être un dispositif d'urgence, ce qui diffère des dispositifs existants.

Afin de lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles au sein des études de pharmacie, la prise en charge des victimes est fondamentale. Cependant, pour lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles, la sensibilisation est un axe à ne pas délaissier. Induire une prise de conscience sur l'impact et la gravité des violences aux étudiants et tous professionnels gravitant autour d'eux permettra de diminuer ces agissements. C'est pourquoi l'ANEPF s'engage à :

## **9° | Sensibiliser et former le réseau étudiant et associatif à raison d'un atelier sur les Violences Sexistes et Sexuelles par Assemblée Générale de l'ANEPF.**

Depuis la prise de mandat du bureau national 2021-2022, la volonté de travailler sur la problématique des Violences Sexistes et Sexuelles s'est imposée comme une évidence. Dès la première Assemblée Générale de l'année en septembre, des formations furent proposées aux étudiants, il en a été de même pour les suivantes. L'ANEPF a intégré dans sa politique générale cet engagement afin de proposer à chaque rassemblement étudiant un atelier de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles. Ces temps ont pour but d'aider les étudiants associatifs à prévenir ces violences mais aussi de leur apprendre à organiser un évènement responsable en diminuant, autant



que faire se peut, les risques.

**10° | Publier le Guide des Affaires Sociales de l'ANEPF, contenant tout un volet sur les Violences Sexistes et Sexuelles pour sensibiliser à plus grande échelle, sur notre site internet.**

L'ANEPF a pour objectif premier de rendre service à ses étudiants et de rendre l'information la plus accessible possible. La rédaction et la publication d'un tel guide permettrait aux étudiants d'avoir une source d'information recensant tout ce qu'ils auraient besoin de connaître sur les Violences Sexistes et Sexuelles (définitions, peines encourues, moyens de lutte). Un guide sera également mis à disposition des associations locales, pouvant être utilisé par l'association et rendu accessible aux étudiants.

**11° | Créer un temps de sensibilisation aux violences obligatoire pour tous les étudiants de la faculté de pharmacie, les membres du personnel pédagogique et administratif.**

Une proposition qui émane du réseau des étudiants en pharmacie. Ces derniers sont demandeurs de bénéficier d'un temps de sensibilisation obligatoire pour tous, qui permettrait une sensibilisation à grande échelle et par laquelle l'ensemble de la faculté de pharmacie serait touché.

**12° | L'ANEPF demande à ce que les Maîtres de Stage en pharmacie soient sensibilisés à la problématique des Violences Sexistes et Sexuelles. Demandant à ce que cette sensibilisation soit un critère du dossier d'agrément.**

Au fur et mesure de notre lecture des témoignages étudiants, la redondance de certains comportements venant de pharmaciens diplômés, maîtres de stage, n'a pu nous échapper. L'ANEPF demande donc à ce que les demandes d'agrément de maître de stage et les renouvellements comprennent une preuve de sensibilisation à la problématique des Violences Sexistes et Sexuelles.

**13° | L'ANEPF s'engage à continuer de s'impliquer auprès du Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA) afin de développer les nouvelles missions du CNA vis-à-vis de la lutte contre les VSS dans l'Enseignement Supérieur.**

Depuis le début de l'année universitaire 2021/2022, le CNA a pris de nouvelles dispositions afin de lutter contre les VSS. Ce nouveau tournant auquel l'ANEPF s'implique permettra la création de plateforme d'écoute, d'orientation des étudiants et ainsi d'améliorer leur parcours.



## Une problématique mise sous silence

Au travers de cette enquête, il paraît évident que de nombreux comportements problématiques sont devenus monnaie courante pour les étudiants et étudiantes en pharmacie : agissements sexistes, harcèlement, agressions sexuelles et viols.

Cet environnement pesant et malsain, est encouragé par les pairs, certains professeurs, pharmaciens, médecins, internes et patients. La lassitude des étudiants est elle aussi perturbante, preuve que ces situations sont tellement courantes et banalisées que les étudiants n'ont pas l'énergie de réagir à chacune d'entre elles, rendant ce problème d'autant plus intolérable.

Le manque de réaction des étudiants peut être aussi imputé au fait que certains auteurs se révèlent être des professeurs ou des maîtres de stages. Des personnes qui sont donc responsables de la réussite des étudiants, la menace de représailles pesant donc au-dessus des étudiants qui souhaiteraient parler. Les témoignages relatent des cas de violences par les patients, les étudiants, les médecins, les internes en médecine et pharmacie, les pharmaciens hospitaliers, d'officine ou encore les professeurs. Une multitude de profils d'agresseurs qui font partie intégrante du monde dans lequel évoluent les étudiants en pharmacie. Aucun des milieux dans lesquels les étudiants évoluent ne sont donc épargnés : faculté, officine, hôpital ou industrie.

Le trop peu de signalements va de pair avec une crainte des étudiants, que cela soit vis-à-vis des répercussions sur leurs études, ou la crainte d'un signalement qui ne mènera probablement à rien, de sanctions jugées inefficaces, d'une perte de temps. Les étudiants ne se sentent ainsi pas légitimes de mener ces procédures. Parfois il s'agit d'une méconnaissance des solutions disponibles.

Cette enquête met également en exergue l'envie et le besoin des étudiants de mettre un terme à ces agissements. La profusion de propositions, la demande grandissante du réseau pour des formations sur les Violences Sexistes et Sexuelles démontre à nouveau que l'ANEPF et son réseau étudiant souhaitent se saisir de la problématique.

Cependant, il n'est pas de la seule responsabilité de l'ANEPF de mettre un terme à ces conduites. Nous appelons donc les Universités, le Collège des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de Stages, le Conseil National de l'Ordre, les directeurs de Centres Hospitalo-Universitaire, les Ministères de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, des Solidarités et de la Santé à agir afin de prendre les décisions, sanctions et toutes mesures s'avérant nécessaires.

Aucun étudiant ne devrait jamais avoir à subir n'importe quelle violence pendant son cursus universitaire, encore moins par l'entourage proche de cette vie étudiante, censé encadrer son apprentissage et sa formation pour faire de lui, le professionnel de santé qu'il deviendra..

Aujourd'hui, le bureau national de l'ANEPF vous présentait les résultats de son enquête relative aux Violences Sexistes et Sexuelles dans le milieu de la pharmacie.

Demain, le bureau national, les étudiants, le corps universitaire et professionnel lutteront ensemble pour que ces violences cessent.

Pour qu'après-demain, nous puissions ensemble, briser l'omerta.



L'ANEPF est une association régie par la loi 1901, fondée en 1968. Elle est administrée par 24 associations étudiantes de l'entièreté de l'hexagone, représentant les 33 000 étudiants en pharmacie de France. Au sein de son réseau sont également regroupées des associations associées étudiantes du domaine de la santé publique, des solidarités, de l'écologie ou encore de l'industrie.

Les missions de l'ANEPF sont vastes :

- Représenter les étudiants d'une voix unique
- Défendre les droits sociaux et universitaires des étudiants
- Promouvoir les liens entre étudiants
- Informer les étudiants sur l'actualité universitaire et professionnelle
- Favoriser les échanges internationaux via l'EPSA et l'IPSF

L'ANEPF représente ainsi le lien entre le monde professionnel pharmaceutique, les instances universitaires et les étudiants.

*Ce dossier de presse est soutenu à la fois par l'EPSA (European Pharmaceutical Students Association), association représentante de plus de 100 000 étudiants et de 36 pays différent ainsi que l'IPSF (International Pharmaceutical Students Federation), association représentante de plus de 500 000 étudiants au travers le monde et de plus de 100 pays.*





**ANEMF** | Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

**ANEPF** | Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France

**CHU** | Centre Hospitalo-Universitaire

**CNA** | Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiants en santé

**EPSA** | European Pharmacy Students Association

**IPSF** | International Pharmacy Students Federation

**L.AS** | Licence Accès Santé

**PACES** | Première Année Commune aux Etudes de Santé

**PASS** | Parcours Accès Santé Spécifique

**TD** | Travaux Dirigés

**TP** | Travaux Pratiques

**UFR** | Unité de Formation et de Recherche

**VSS** | Violences Sexistes et Sexuelles





**Numan BAHROUN**  
**Président**  
**president@anepf.org | 06 85 40 91 31**



**Théo VITROLLES**  
**Porte-parole**  
**presse@anepf.org | 06 58 01 35 51**



**Nesrine BENABDELKADER**  
**Vice-présidente en charge des Affaires Sociales**  
**affaires.socials@anepf.org | 06 24 31 25 35**



**ANEPF**